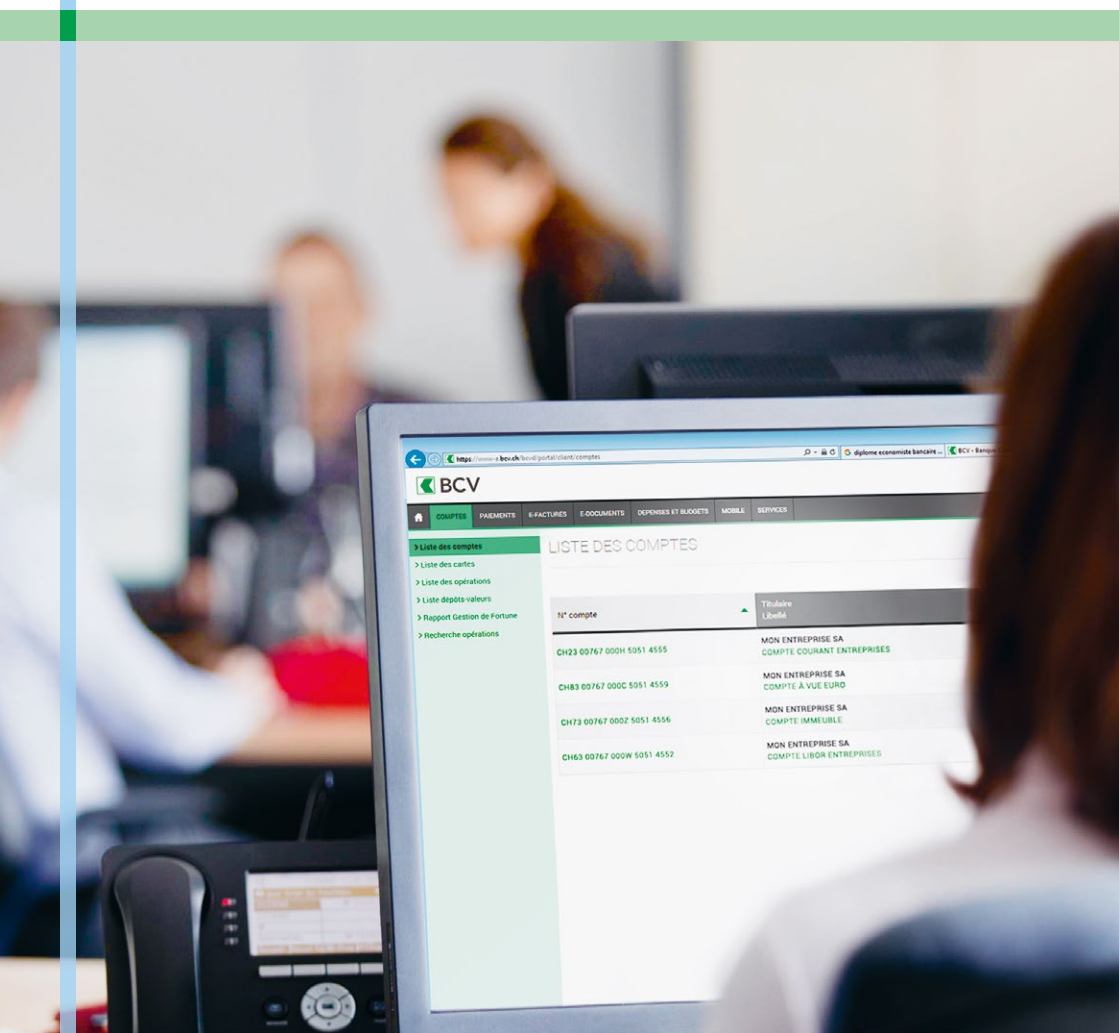


CLIENTÈLE ENTREPRISES

# Tarifs et conditions des prestations

Valables dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022



https://www.bcv.ch/fr/particulier/comptes

**BCV**

COMPTE PAIEMENTS E-FACTURES E-DOCUMENTS DEPENSES ET BUDGETS MOBILE SERVICE

» Liste des comptes

- > Liste des cartes
- > Liste des opérations
- > Liste dépôts valeurs
- > Rapport Gestion de Fortune
- > Recherche opérations

### LISTE DES COMPTES

N° compte	Titulaire Libellé
CH23 00767 000H 5051 4555	MON ENTREPRISE SA COMpte COURANT ENTREPRISES
CH83 00767 000C 5051 4559	MON ENTREPRISE SA COMpte À VUE EURO
CH73 00767 000Z 5051 4556	MON ENTREPRISE SA COMpte IMMEUBLE
CH63 00767 000W 5051 4552	MON ENTREPRISE SA COMpte LIBOR ENTREPRISES

La BCV met à votre disposition cette brochure regroupant les tarifs et conditions applicables à vos opérations bancaires.

Les taux d'intérêt des comptes sont publiés en agence et sur la page internet [www.bcv.ch/tarifspme](http://www.bcv.ch/tarifspme).

Pour toute demande d'information complémentaire, le centre de conseil entreprises est à votre disposition au 0844 228 228 du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00.

### **Informations générales**

Les tarifs sont appliqués en francs suisses (CHF) ou selon la contre-valeur en monnaie étrangère.

**L'impôt anticipé** de 35% est prélevé sur les comptes à partir d'un montant brut des intérêts de CHF 200 ou si le compte est bouclé plusieurs fois par année civile.

**La TVA**, actuellement de 7,7%, est facturée en sus lorsque cela est mentionné, pour la clientèle domiciliée en Suisse ou au Liechtenstein. Certaines prestations, notamment la location de safes, sont toujours soumises à la TVA.

Pour consulter  
les taux d'intérêt  
et les tarifs actuels:



[www.bcv.ch/tarifspme](http://www.bcv.ch/tarifspme)

Les taxes et les frais prélevés par les sociétés de messagerie, La Poste ou les banques sont reportés sur le donneur d'ordre ou le bénéficiaire. Le coût des prestations particulières est débité au donneur d'ordre, selon l'ampleur des services fournis. Pour l'expédition du courrier, la Banque répercute les frais de port par enveloppe (pour les comptes soumis à ce type de frais).

## Sommaire

Comptes entreprises	4
Packages PME	6
Comptes de placement des surplus de liquidités	8
Cartes bancaires	10
Trafic des paiements	13
Opérations en espèces	15
Location de safes	16
Chèques	17
Effets de change	18
Autres frais	19

## Comptes entreprises

	Compte courant Entreprises <sup>1</sup>	Compte Trésorerie Entreprises	Compte à vue Euro	Compte Immeuble
<b>Clientèle concernée</b>	Indépendants, PME	Indépendants, PME	Indépendants et PME actifs à l'international	Propriétaires et gérants de biens immobiliers
<b>Conditions de retrait</b>	Sans limite de retrait			Sans limite pour les opérations liées à la gestion d'un bien immobilier (6 mois de pré-avis pour toute autre opération)
<b>Prestations disponibles</b>				
<b>Carte bancaire</b>	Carte de débit <sup>2</sup>			-
<b>Cotisation annuelle</b>	CHF 40	CHF 40	CHF 40	-
<b>Opérations</b>				
<b>Retrait aux guichets</b>	Sans frais les 3 premiers par trimestre, au-delà CHF 5 par opération	Sans frais les 3 premiers par trimestre, au-delà CHF 10 par opération	Sans frais les 3 premiers par trimestre, au-delà CHF 5 par opération	Offert
<b>Opération au crédit du compte</b>	Sans frais d'opération			
<b>Autres opérations</b>	Voir tarifs du trafic des paiements (page 13)			

<sup>1</sup> Conditions valables également pour le compte Trésorerie Corporation de droit public, le compte Soutien Entreprises 2020, le compte Soutien Start-up 2020 et le compte Soutien Rigueur VD 2020.

<sup>2</sup> Frais liés à l'utilisation: voir page 10.

	Compte courant Entreprises <sup>1</sup>	Compte Trésorerie Entreprises	Compte à vue Euro	Compte Immeuble
<b>Relevés</b>				
Relevé de bouclément	CHF 3,50 par page A4			Offert
Relevé en capital	CHF 3,50 par page A4			Offert
Avis d'écriture	Offert			
Frais d'écriture	CHF 0,50 par ligne d'écriture sur le relevé			Offerts
<b>Bouclément</b>				
Fréquence	Trimestrielle			Semestrielle <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Conditions valables également pour le compte Trésorerie Corporation de droit public, le compte Soutien Entreprises 2020, le compte Soutien Start-up 2020 et le compte Soutien Rigueur VD 2020.

<sup>2</sup> Trimestrielle si le solde du compte est débiteur.

## Packages PME

	Package Basic PME	Package Electronic PME
<b>Clientèle concernée</b>	Petites entreprises et indépendants <sup>1</sup>	
<b>Forfait mensuel</b>	CHF 4 par mois (gratuit la première année pour les entreprises de moins de 2 ans <sup>2</sup> )	CHF 8 par mois (gratuit la première année pour les entreprises de moins de 2 ans <sup>2</sup> )
<b>Conditions de retrait</b>	Sans limite de retrait	
<b>Carte de débit</b>		
<b>Cotisation annuelle</b>	Incluse dans le forfait <sup>3</sup>	
<b>Retrait CHF/EUR aux bancomats de la BCV et des autres banques cantonales</b>	Sans frais d'opération	
<b>Opérations</b>		
<b>Opération BCV-net en Suisse en CHF</b>	45 paiements par trimestre compris dans le forfait, au-delà CHF 0,50 par paiement	150 paiements par trimestre compris dans le forfait, au-delà CHF 0,30 par paiement
<b>Ordre BCV-Top en Suisse en CHF</b>	CHF 1 par bulletin	1 ordre par trimestre compris dans le forfait, au-delà CHF 1 par bulletin
<b>Retrait aux guichets</b>	3 retraits compris dans le forfait, au-delà CHF 5 par retrait	
<b>Opération au crédit du compte</b>	Incluse dans le forfait	
<b>Autres opérations</b>	Voir tarifs du trafic des paiements (page 13)	

<sup>1</sup> Un seul package est autorisé par client.

<sup>2</sup> Soumis à conditions, voir sur [www.bcv.ch/package](http://www.bcv.ch/package).

<sup>3</sup> Une carte disponible par titulaire.

	Package Basic PME	Package Electronic PME
<b>Relevés et avis</b>		
Relevé de bouclement	Relevé électronique: inclus dans le forfait Relevé papier: CHF 3,50 par page A4	
Relevé en capital	CHF 3,50 par page A4	
Avis d'écriture	Avis électronique: inclus dans le forfait Avis papier: CHF 1 par avis	
Frais d'écriture	Inclus dans le forfait	
<b>Bouclement</b>		
Fréquence	Trimestrielle	

## Comptes de placement des surplus de liquidités

	Compte Placement Entreprises	Compte Épargne Euro
<b>Clientèle concernée</b>	Indépendants, PME	Indépendants et PME actifs à l'international
<b>Conditions de retrait</b>	CHF 100 000 par année, au-delà préavis de 3 mois  Un seul compte est autorisé par client	EUR 10 000 par mois, au-delà, préavis de 3 mois
<b>Prestations disponibles</b>		
<b>Carte bancaire</b>	Carte de versement	Carte de débit <sup>1</sup>
<b>Cotisation annuelle</b>	Offerte	CHF 40
<b>Opérations</b>		
<b>Débit ou retrait</b>	6 opérations gratuites par année, au-delà CHF 5 par opération	Seuls les retraits aux guichets sont facturés: agio/disagio de 1%, minimum CHF 20

<sup>1</sup> Frais liés à l'utilisation: voir page 10



	Compte Placement Entreprises	Compte Épargne Euro
<b>Relevés</b>		
Relevé de bouclément et avis d'écriture	Offert	Format électronique: offert Format papier: CHF 1 par document (+ frais de port) ou selon choix du client, forfait mensuel de CHF 2, facturé par relation et par destinataire (+ frais de port)
Relevé en capital	CHF 3,50 par page A4	
Frais d'écriture	Offerts	
<b>Bouclément</b>		
Fréquence	Annuelle <sup>1</sup>	

<sup>1</sup> Trimestrielle si le solde du compte est débiteur.

## Cartes bancaires<sup>1</sup>

	Carte de débit (Maestro® ou Visa Debit) <sup>2</sup>	Visa/World Mastercard® Argent	Visa/World Mastercard® Or	Carte de versement
<b>Clientèle concernée</b>	Indépendants, PME	Indépendants <sup>3</sup>	Indépendants <sup>3</sup>	Commerçants
<b>Cotisation annuelle carte principale</b>	CHF 40	CHF 100	CHF/EUR/USD 200	Offerte
<b>Cotisation annuelle carte supplémentaire</b>	CHF 40	Décompte commun: CHF 25 Décompte séparé: CHF 50	Décompte commun: CHF 50, EUR/USD 100 Décompte séparé: CHF 75	Offerte
<b>Carte de remplacement (en cas de perte/vol)</b>	CHF 40	CHF 20	Offerte	Offerte
<b>Remplacement du code NIP</b>	CHF 5	Offert	Offert	–
<b>Frais de blocage (en cas de perte, vol, d'arriéré de paiement ou de dépassement du compte)</b>	CHF 20 par blocage	Offerts	Offerts	–
<b>Limites</b>	Limites journalière et mensuelle selon besoins du client	Limite mensuelle CHF 10 000 max.	Limite mensuelle CHF 100 000 max.	Seuls les versements sont possibles; exécutés sans frais

<sup>1</sup> L'octroi et l'utilisation de ces cartes sont soumis à des conditions spécifiques. Pour plus de détails, veuillez vous adresser à votre conseiller ou conseillère BCV, ou au centre de conseil entreprises au 0844 228 228.

<sup>2</sup> La carte Maestro est la carte de débit d'ancienne génération. Elle n'est plus disponible à la vente.

<sup>3</sup> Les tarifs des Corporate Card et Business Card pour les PME sont disponibles sur le site de VISECA ([www.viseca.ch](http://www.viseca.ch)), partenaire de la BCV.

## Coûts des opérations liées aux cartes bancaires

	Carte de débit (Maestro® ou Visa Debit)	Visa/World Mastercard® Argent	Visa/World Mastercard® Or
Achat dans un commerce en Suisse en CHF	Sans frais	Sans frais	Sans frais
Achat dans un commerce à l'étranger en CHF	CHF 2 par opération	1,75% du montant	1,75% du montant
Achat dans un commerce à l'étranger en monnaie étrangère	Conversion au cours BCV+ CHF 2 par opération	Conversion au cours Viseca +1,75% du montant	Conversion au cours Viseca +1,75% du montant
Achat en ligne sur un site suisse en CHF	Sans frais	Sans frais	Sans frais
Achat en ligne sur un site étranger en CHF	Sans frais	1,75% du montant	1,75% du montant
Achat en ligne sur un site étranger en monnaie étrangère	Conversion au cours BCV + CHF 1 par opération	Conversion au cours Viseca +1,75% du montant	Conversion au cours Viseca +1,75% du montant
Retrait de CHF/EUR aux bancomats BCV et des banques cantonales	Sans frais	Conversion au cours Viseca +4% du montant (min. CHF 10) Avec débit direct: sans frais	Conversion au cours Viseca +4% du montant (min. CHF 10) Avec débit direct: sans frais (uniquement carte en CHF)

	Carte de débit (Maestro® ou Visa Debit)	Visa/World Mastercard® Argent	Visa/World Mastercard® Or
Retrait de CHF aux bancomats d'autres banques en Suisse	CHF 3 par opération.	4% du montant (min. CHF 10). Avec débit direct: CHF 3	4% du montant (min. CHF 10). Avec débit direct: CHF 3
Retrait d'EUR aux bancomats d'autres banques en Suisse	CHF 5 par opération.	Conversion au cours Viseca +4% du montant (min. CHF 10) Avec débit direct: CHF 3	Conversion au cours Viseca +4% du montant (min. CHF 10) Avec débit direct: CHF 3
Retrait aux bancomats à l'étranger	CHF 5 + 0,5% du montant	Conversion au cours Viseca +4% du montant (min. CHF 10)	Conversion au cours Viseca +4% du montant (min. CHF/EUR/ USD 10)
Retrait aux guichets à l'étranger	–	Conversion au cours Viseca +4% du montant (min. CHF 10)	Conversion au cours Viseca +4% du montant (min. CHF/EUR/ USD 10)
Envoi postal	Envoi carte par courrier recommandé: – en Suisse (optionnel): tarif postal – à l'étranger: CHF 15	Envoi facture papier: CHF 2 par facture	Envoi facture papier: CHF 2 par facture
Retard de paiement	–	CHF 20 par facture	CHF 20 ou EUR/USD 15 <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Carte en USD: pour le règlement des factures, les frais du trafic des paiements en monnaie étrangère (voir page 14) sont appliqués.

## Trafic des paiements

	Tarifs
<b>Paielements en Suisse en CHF</b>	
Opération BCV-net (y compris ordre permanent BCV-net et fichier de paiements)	Selon conditions liées au type de compte À défaut, sans frais d'opération
Ordre BCV-Top	Selon conditions liées au type de compte À défaut, CHF 1 par bulletin
Ordre de paiement papier	CHF 25 par ordre <sup>1</sup>
Ordre permanent papier	Sans frais d'opération
Paielement par débit LSV+	Sans frais d'opération
Paielement par eBill	Sans frais d'opération
Liste de paiements papier	CHF 10 par paielement
Ordre de paiement SWIFT MT101	Le tarif des opérations BCV-net est applicable
Ordre de paiement urgent	Majoration de CHF 20 par ordre
Ordre de paiement par téléphone, e-mail ou au guichet	CHF 30 par ordre

<sup>1</sup> Ne s'applique pas aux crédits de construction.

## Tarifs

### Paievements à l'étranger ou en Suisse en monnaie étrangère

<b>Opération BCV-net</b> (y compris ordre permanent BCV-net et fichiers de paievements)	Standards SEPA <sup>1</sup> : sans frais Hors standards SEPA: CHF 6 par paievement si les frais sont partagés <sup>2</sup>
<b>Frais d'opération en sus</b>	Selon conditions liées au type de compte À défaut, sans frais d'opération
<b>Ordre de paievement papier</b>	CHF 25 par ordre + CHF 5 par bénéficiaire <sup>2</sup>
<b>Ordre permanent papier</b>	CHF 10 par exécution
<b>Ordre de paievement SWIFT MT101</b>	Le tarif des opérations BCV-net est applicable
<b>Ordre de paievement urgent</b>	Majoration de CHF 20 par ordre
<b>Ordre de paievement par téléphone, e-mail ou au guichet</b>	CHF 30 par ordre + CHF 5 par bénéficiaire <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Standards SEPA (Single Euro Payments Area):

- paievement en euros vers une banque membre SEPA (voir liste des banques membres sous [www.bcv.ch/sepa](http://www.bcv.ch/sepa))
- indication de l'IBAN du bénéficiaire
- ordre « frais partagés ».

<sup>2</sup> Options de frais à choix du donneur d'ordre:

- Frais partagés: option par défaut. Le donneur d'ordre paie les frais liés au paievement facturé par la BCV. Le bénéficiaire paie les frais de sa banque et les éventuels frais des établissements intermédiaires.
- Frais à la charge du bénéficiaire: le donneur d'ordre est exonéré des frais de la BCV liés au paievement. Les frais sont intégralement facturés au bénéficiaire, de même que les frais de sa banque et les éventuels frais des établissements intermédiaires.
- Frais à la charge du donneur d'ordre: les frais de la BCV sont facturés au donneur d'ordre, auxquels s'ajoutent les frais de la banque du bénéficiaire et des éventuels établissements intermédiaires (min. CHF 20 par paievement).

## Opérations en espèces

	Tarifs
<b>Opération au guichet</b>	
Retrait en CHF <sup>1</sup>	Selon conditions liées au type de compte À défaut, sans frais d'opération
Versement en CHF	Sans frais d'opération
Retrait/versement en monnaie étrangère depuis/ sur un compte dans la même monnaie	Agio/disagio: 1%, min. CHF 20 <sup>1</sup>
Retrait/versement depuis/ sur un compte d'une autre banque cantonale	CHF 10 par opération
<b>Opération de change</b>	
Par débit d'un compte BCV	Selon conditions liées au type de compte
Par remise du montant en espèces	CHF 8 par opération pour les non-clients
<b>Opération métaux</b>	
Achat au comptant de métaux estampillés Banque Cantonale avec certificat (max. CHF 5000)	CHF 8 par opération pour les non-clients + TVA <sup>2</sup>
<b>Obligation étrangère en monnaie étrangère</b>	
Paiement de coupons au guichet	4% du montant, min. CHF 50 + TVA
Remboursement d'obligations au guichet	1% de la valeur en capital + TVA

<sup>1</sup> Pour les retraits importants, tarif sur demande.

<sup>2</sup> Pour les métaux soumis à la TVA.

## Location de safes

Catégorie	Dimensions en cm (selon disponibilités)			Volume en cm <sup>3</sup>	Tarif annuel + TVA
	Hauteur min./max.	Largeur min./max.	Profondeur min./max.		
1	4 / 10	20 / 30	37 / 52	Jusqu'à 10 000	CHF 150
2	6 / 27	20 / 33	37 / 52	Jusqu'à 25 000	CHF 200
3	16 / 35	25 / 33	39 / 52	Jusqu'à 40 000	CHF 320
4	18 / 62	26 / 67	29 / 52	Jusqu'à 80 000	CHF 475
5	29 / 95	25 / 106	29 / 60	Jusqu'à 200 000	CHF 790
6	60 / 90	55 / 78	43 / 50	Jusqu'à 250 000	CHF 1300
7	39 / 180	26 / 100	43 / 145	Jusqu'à 500 000	CHF 2600
8	95 / 200	56 / 120	45 / 95	Jusqu'à 1 200 000	CHF 3650
9	–	–	–	Au-delà de 1 200 000	Sur demande
<b>Remplacement de serrure</b>					
En cas de perte d'une clé				CHF 600 + TVA	
En cas de perte des deux clés (y compris les frais d'ouverture forcée)				CHF 900 + TVA	



## Chèques

	Tarif	Valeur
<b>Encaissement de chèque</b>		
Chèque bancaire BCV	Sans frais	Jour de réception du chèque + 1 jour
Chèque de correspondance BCV	CHF 20 par chèque	Jour de réception du chèque
Chèque de voyage	Sans frais	Payable en Suisse: 2 jours Payable à l'étranger: 5 jours
Autre chèque	CHF 30 par chèque	Sauf bonne fin (crédit immédiat) payable en Suisse: 2 jours Sauf bonne fin (crédit immédiat) payable à l'étranger: 5 jours
	CHF 50 par chèque	Crédit après encaissement: valeur de réception des fonds (payable en Suisse et à l'étranger)
	Tarif	Quantité
<b>Émission de chèque</b>		
Chèque de correspondance	CHF 2 par chèque (minimum 50 chèques)	
Chèque bancaire par débit d'un compte BCV	CHF 50 par chèque <sup>1</sup>	
Frais d'opération en sus	Selon conditions liées au type de compte pour les ordres de paiement papier	
<b>Autres frais</b>		
Copie de chèque	CHF 30 par chèque	
Blocage de chèque	CHF 50 par chèque	
Retour de chèque	CHF 50 par chèque	

Voir conditions d'encaissement en page 22

<sup>1</sup> Frais d'envoi éventuel (courrier recommandé) en sus.

## Effets de change

	Tarif	Valeur
<b>Encaissement d'effets de change</b>		
Crédit escompté	0,20% min. CHF 50, max. CHF 1500	Escompte calculé pour 5 jours au moins
Crédit « après rentrée »	Payable en Suisse: 0,10%, min. CHF 30  Payable à l'étranger: 0,20%, min. CHF 30	Jour de réception des fonds
<b>Autres frais</b>		
Frais de prorogation d'effets	CHF 50 par effet	
Demande d'aval	CHF 50 par effet	
Frais de retour d'effet	CHF 50 par effet	

Voir conditions d'encaissement en page 22

## Autres frais

	Tarifs
Consignation pour société en formation	0,5‰ du montant consigné min. CHF 250, max. CHF 2500
Frais de rappel	CHF 20 par rappel <sup>1</sup> + TVA
Frais de bouclement	CHF 15 min. par bouclement <sup>2</sup>
Frais pour livret déposé	CHF 3 par mois + TVA
<b>Relevés, avis, attestations</b>	
Relevé de bouclement	CHF 3,50 par page
Relevé en capital	CHF 3,50 par page
Copie de documents édités pour le compte	CHF 3,50 par page + TVA
Frais d'écriture	CHF 0,50 par ligne d'écriture sur le relevé
Copie d'un message SIC/SWIFT (paiement du jour)	CHF 20 par message
Confirmation d'exécution par téléphone	CHF 20 par confirmation
Attestation fiscale	Sans frais
Relevé fiscal des valeurs et des revenus <sup>3</sup>	CHF 10 par position + TVA, min. CHF 40 <sup>4</sup>
Attestation d'intégralité	CHF 200 + TVA

<sup>1</sup> Les frais de rappel, lorsqu'ils sont justifiés, s'appliquent aux tarifs et prestations mentionnés dans cette brochure; la TVA est facturée en sus, mais uniquement lorsque le service concerné par le rappel y est soumis.

<sup>2</sup> Tarifs appliqués aux comptes pour la clientèle entreprises non décrits en pages 4 à 9.

<sup>3</sup> Uniquement disponible pour les personnes physiques.

<sup>4</sup> Supplément de CHF 100 pour les commandes hors production standard (février).

	Tarifs
Confirmation de relations d'affaires (certificat d'audit)	CHF 200 + TVA
Création d'un avis de conformité	CHF 10 par avis (+ frais de recherche)
Copie de quittance de caisse	CHF 5 par quittance + TVA
Supplément pour envoi par fax	CHF 15 par fax jusqu'à 10 pages Au-delà, CHF 1 par page
<b>Recherches</b>	
Recherche d'adresse à la suite d'un retour de courrier	CHF 25 par cas + frais effectifs des prestataires externes + TVA
Recherches dans le cadre du trafic des paiements	CHF 150 par heure (min. CHF 75 par dossier, copie de documents)
Demande de modification de paiement et Demande de retour de fonds	CHF 30 par paiement en Suisse ou en CHF CHF 40 par paiement à l'étranger ou en monnaies étrangères
Demande d'information sur une entrée/sortie de fonds	CHF 5 par paiement
Demande de confirmation de crédit	CHF 50 par confirmation
Frais d'administration des avoirs sans nouvelles	CHF 300 par an + TVA
Annonce de mise en déshérence	CHF 500 par annonce (+ frais de recherche) + TVA

## Tarifs

### Conservation du courrier à disposition

Frais annuels de base	CHF 600 + TVA
Supplément pour réacheminement	
- annuel, semestriel ou trimestriel	CHF 300 + TVA
- mensuel	CHF 600 + TVA
- hebdomadaire	CHF 1200 + TVA
- journalier	CHF 2400 + TVA

## **Conditions d'encaissement des chèques et effets de change pour la clientèle**

1. Ces conditions s'appliquent aux effets de commerce tels que chèques et effets de change (ci-après les «effets»), payables en Suisse ou à l'étranger remis à la BCV par l'un de ses Clients.
2. Les frais imputés par la BCV au Client se calculent sur la base du tarif qu'elle éditée (brochure Tarifs et conditions des prestations) et qu'elle met à disposition en agence. Elle peut le modifier en tout temps. **Un montant de CHF 30 est actuellement facturé pour chaque chèque remis à l'encaissement.**
3. Les frais qui ne sont pas prévus dans le tarif (frais de port, téléphones, etc.) ainsi que les frais de correspondants sont imputés par la BCV au Client pour autant qu'ils ne soient pas payés par le tiré. Si un encaissement entraîne une correspondance supplémentaire, le travail et les frais qu'il engendre sont calculés en sus.
4. Les taxes et les frais sont aussi calculés sur les effets réclamés, impayés et retournés faute d'acceptation. En cas de livraison sans valeur d'effets, les taxes prélevées sont les mêmes que si l'encaissement avait eu lieu.
5. Les taxes et montants libellés en francs suisses dans le tarif éditée par la BCV s'appliquent également à leur contre-valeur en monnaie étrangère. En particulier, elle se réserve le droit de procéder à un crédit après encaissement, même si le Client a indiqué qu'il souhaitait un crédit immédiat sauf bonne fin (sous réserve du versement effectif du tiré ou «s.b.f.»).
6. La BCV n'est pas liée par l'indication éventuellement donnée par le Client sur les modalités d'encaissement.
7. Si la BCV crédite «sauf bonne fin» la contre-valeur d'effets, le crédit est effectué comme tel. En cas de refus de paiement de la banque du tiré, la BCV se réserve le droit, par la clause «sauf bonne fin», de débiter le compte du Client de la contre-valeur précitée, calculée sur la base du cours du jour, et des frais ainsi occasionnés.
8. La date valeur est déterminée en fonction du mode d'encaissement et peut varier entre le jour même et six semaines.
9. Les effets remis à la BCV les samedis, dimanches et jours fériés sont considérés comme présentés le jour ouvrable suivant. Pour le surplus, la date de réception par la BCV des effets est déterminante pour la fixation de la valeur.
10. **La responsabilité de la BCV est exclue:**
  - pour la présentation en temps utile et la levée en bonne date du protêt des effets «à trop courte échéance» ou des effets dont l'adresse du tiré est insuffisante;
  - pour les différences de cours sur les effets en monnaie étrangère;
  - pour la validité des conséquences d'effets prorogés.
11. Les effets «sans frais» ne sont notifiés que sur demande expresse du Client.
12. À première réquisition de la BCV, le Client a l'obligation de procurer un duplicata de tout effet égaré ou devenu inutilisable ou de requérir le blocage immédiat d'un effet et de pourvoir à l'émission d'un effet de remplacement.
13. Pour tous les chèques, lettres de change ou effets similaires sur les États-Unis et le Canada, le Client reconnaît formellement l'application du droit américain, respectivement canadien, régissant la responsabilité de l'authenticité des chèques et des lettres de change remis, ainsi que tous les endossements.
14. Le Client s'engage à indemniser intégralement la BCV au cas où celle-ci devait être poursuivie par son correspondant parce que les chèques et les lettres de change remis à l'encaissement présentent des endossements falsifiés ou autres irrégularités.  
Les règles uniformes relatives aux encaissements, éditées par la Chambre de commerce internationale, et **les Conditions générales de la BCV sont par ailleurs applicables.**

Pour consulter  
les taux d'intérêt  
et les tarifs actuels:



[www.bcv.ch/tarifspme](http://www.bcv.ch/tarifspme)

#### **Informations juridiques importantes**

**Exclusion de responsabilité.** Les taux, prestations et conditions peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue ni un appel d'offres, ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation personnalisée d'investissement. Les indications et opinions présentées dans ce document peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis. **Restrictions de diffusion.** Certaines opérations et/ou la diffusion de ce document peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. UK, UE, US, US persons). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans la limite de la loi applicable. **Téléphones.** Les conversations téléphoniques qui sont effectuées avec les collaboratrices ou les collaborateurs de la BCV peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure. **Marques et droits d'auteur.** Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV.



**Banque Cantonale Vaudoise**  
**Case postale 300**  
**1001 Lausanne**

**[www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)**